

Bonjour Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Je reviens vers vous. En effet, après vous avoir envoyé ma pétition le 12 mai 2024 (9h 05) et, **après la visite de Madame Muller de Schongor à mon domicile** à 10h45. Je m'attendais à une réaction, elle a été d'une rapidité foudroyante. **Madame Müller de Schongor, envoyée par Monsieur le Maire est venue en médiatrice** pour trouver une solution dont **elle se charge**, entre l'association et son chauffeur.

Etant donné cet empressement, **j'étais plein d'espoir** et pensais que ce problème simple serait résolu rapidement. Eh bien non, je comprends que l'énergie de nos responsables locaux était captée par le 80 ième anniversaire du débarquement mais quand même...

Bref, pour en finir avec cette affaire, **je vais vous faire une proposition** dans l'esprit du Petit Bédouin, cher aux ouistréhamais dans le passé et qui consistait à parler de sujets sérieux avec humour. Je rappelle que **le sujet qui nous préoccupe est un problème de justice.**

Voilà, j'ai pensé que, tous **les conseillers municipaux de la majorité recevant des appointements**, pour la plupart, soit comme adjoints soit comme délégués pouvaient **se cotiser pour une somme qui ne devrait pas excéder 20€**. Donc une très faible partie de leur indemnité. Ce faisant, **vous feriez une bonne action et vous tireriez une épine du pied de votre patron**, Monsieur bail... Je constate que lui non plus n'assume pas ses responsabilités.

Bref, le prochain conseil municipal est normalement prévu le 17 juin. **Je compte sur vous soit pour convaincre Monsieur le Maire d'appliquer la loi soit de donner une suite favorable à ma proposition** au cours de cette séance. Une issue favorable entérinerait cette affaire et m'éviterait d'entamer une nouvelle action.

Croyez, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes sentiments respectueux.

